

**SÉANCE DU MERCREDI 31 AOÛT 2022**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Brigitte Favre (UDC), présidente

Scrutateurs : Bernard Varin (PDC) et Leïla Hanini (PS)

Secrétariat : Fabien Kohler, secrétaire général du Parlement

Excusés : Stéphane Babey (PDC), Philippe Bassin (VERT-E-S), Géraldine Beuchat (PCSI), Alain Beuret (PVL), Loïc Dobler (PS), Vincent Eschmann (PDC), Katia Lehmann (PS), Magali Rohner (VERT-E-S) et Christophe Schaffter (CS-POP)

Suppléants : Florence Boesch (PDC), Anita Kradolfer (VERT-E-S), Suzanne Maitre (PCSI), Raoul Jaeggi (PVL), Joël Burkhalter (PS), Jean-François Pape (PDC), Lisa Raval (PS), Sonia Burri-Schmassmann (VERT-E-S) et Liza Créatin (CS-POP)

La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés.

---

**1. Communications****2. Promesse solennelle de trois suppléant-e-s**

Liza Créatin (CS-POP), Anita Kradolfer (VERT-E-S) et Jean-François Pape (PDC) font la promesse solennelle.

**3. Election d'un-e remplaçant-e de la commission de gestion et des finances**

Katia Lehmann (PS) est élue tacitement remplaçante de la commission de gestion et des finances.

**4. Election d'un-e membre et d'un-e remplaçant-e de la commission de la justice**

Sarah Gerster (PS) est élue tacitement membre de la commission de la justice.  
Nicolas Girard (PS) est élu tacitement remplaçant de la commission de la justice.

**5. Election de deux remplaçant-e-s de la commission de la santé et des affaires sociales**

Jean-François Pape (PDC) et Liza Créatin (CS-POP) sont élus tacitement remplaçants de la commission de la santé et des affaires sociales.

**6. Questions orales**

- Raoul Jaeggi (PVL) : Crédit supplémentaire pour le Programme Bâtiment (satisfait)
- Alain Schweingruber (PLR) : Relocalisation du Ministère public (partiellement satisfait)
- Lionel Montavon (UDC) : Missions de l'Hôpital de Moutier (satisfait)
- Mathieu Cerf (PDC) : Intoxication de bovins dans une exploitation agricole de Courgenay (satisfait)
- Nicolas Maître (PS) : Poste de médecin cantonal (partiellement satisfait)

- Sonia Burri Schmassmann (VERT-E-S) : Programme de mesures d'économies d'énergie (satisfaite)
- Vincent Wermeille (PSCI) : Accueil du Tour de Romandie féminin (satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : Pénurie d'eau potable dans les communes, de quoi je me mêle ? (partiellement satisfait)
- Gauthier Corbat (PDC) : Communication concernant la pénurie d'énergie (satisfait)
- Nicolas Girard (PS) : Compensation du renchérissement en 2023 (satisfait)
- Rémy Meury (CS-POP) : Des forfaits fiscaux conformes à la loi ? (satisfait)
- Emilie Moreau (PVL) : Recrutement du poste de procureur (satisfaite)
- Yves Gigon (UDC) : Coûts de la scolarisation des enfants ukrainiens (satisfait)
- Josiane Sudan (PDC) : Paiements par Twint dans l'administration (satisfaite)
- Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S) : Vaccination contre la variole du singe (satisfaite)
- Didier Spies (UDC) : Mesures concernant les piqûres sauvages (satisfait)
- François Monin (PDC) : Publication des travaux sur la route Châtillon-Courrendlin (non satisfait)

**7. Motion interne no 155**  
**Formation des élu-e-s au Parlement jurassien.**  
**Céline Robert-Charrue Linder (VERT-E-S)**

Développement par l'auteure.

Au vote, la motion interne no 155 est rejetée par 37 voix contre 22.

**8. Initiative parlementaire no 37**  
**Modification des articles 10 et 57 de la loi d'organisation du Parlement (accès des député-e-s à l'information).**  
**Serge Beuret (PDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire.

Au vote, par 41 voix contre 16, il est décidé de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire no 37.

**Présidence du Gouvernement**

**9. Rapport 2021 de la commission de la protection des données et de la transparence**

Au vote, le rapport est accepté par 55 voix contre 1.

**10. Rapport 2021 du préposé à la protection des données et à la transparence**

Au vote, le rapport est accepté par 54 députés.

**11. Motion no 1409**  
**Transparence dans le domaine des contrats de prestations.**  
**Serge Beuret (PDC)**

Développement par l'auteur.

Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1409 est rejetée par 36 voix contre 18.

**12. Motion no 1410**

**Accès des députés à l'information dans le domaine des contrats de prestations.  
Serge Beuret (PDC)**

Développement par l'auteur.  
Le Gouvernement propose de rejeter la motion.

Au vote, la motion no 1410 est rejetée par 38 voix contre 17.

**Département de l'intérieur**

**13. Modifications légales liées à la densification de la législation sur l'échange de données  
(deuxième lecture)**

**13.1. Modification de la loi d'organisation du Gouvernement et de l'administration cantonale (LOGA) (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 58 députés.

**13.2. Modification de la loi sur le personnel de l'Etat (deuxième lecture)**

Article 24, al. 4 :

Gouvernement et majorité de la commission :

<sup>4</sup> Lorsque, dans l'exercice de sa fonction, l'employé a connaissance d'autres faits lui paraissant suspects ou irréguliers, il a le droit de les signaler à son supérieur hiérarchique ou à son chef de département. Lorsque les faits portent sur des aspects financiers, il peut également s'adresser au Contrôle des finances.

Minorité de la commission :

<sup>4</sup> Lorsque, dans l'exercice de sa fonction, l'employé a connaissance d'autres faits lui paraissant suspects ou irréguliers, il les signale à son supérieur hiérarchique ou à son chef de département. Lorsque les faits portent sur des aspects financiers, il peut également s'adresser au Contrôle des finances.

Au vote, la proposition du Gouvernement et de la majorité de la commission est acceptée par 50 voix contre 8.

Tous les autres articles, le titre et le préambule sont adoptés sans discussion.

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 50 voix contre 8.

**13.3. Modification de la loi portant introduction de la loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite (LiLP) (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

**13.4. Modification de la loi d'introduction du Code de procédure pénale suisse (LiCPP) (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

**13.5. Modification de la loi sur l'exécution des peines et mesures (première lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

**13.6. Modification de la loi sur les établissements de détention (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

**13.7. Modification de la loi sur les finances cantonales (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 57 députés.

**13.8. Modification de la loi sur les subventions (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 57 députés.

**13.9. Modification de la loi d'impôts (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

**13.10. Modification de la loi concernant l'amélioration du marché du logement (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 57 députés.

**13.11. Modification de la loi sur l'action sociale (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 56 députés.

**13.12. Modification de la loi sur l'aide au recouvrement, l'avance et le versement provisionnel de contributions d'entretien (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 57 députés.

**13.13. Modification du décret sur le développement rural (deuxième lecture)**

Au vote final, en deuxième lecture, la modification du décret est acceptée par 57 députés.

**14. Rapport de gestion 2021 de la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura**

Au vote, le rapport est accepté par 54 députés.

Les procès-verbaux nos 30 à 32 sont acceptés tacitement.

La séance est levée à 11h50.

Delémont, le 1<sup>er</sup> septembre 2022



La présidente :  
Brigitte Favre

Le secrétaire général :  
Fabien Kohler